Image not found or type unknown

SARL avec associé "fantome": que faire???

Par **klamar**, le **27/02/2012** à **15:11**

Bonjour.
J'ai créé une SARL commerce avec un associé, apport 10 000 euros chacun, capital 2000 euros, cogérance 50/50, emprunt bancaire 50/50.Ouvert depuis le 14 décembre 2011 suite à de nombreux retard de la banque.Depuis l'ouverture, le chiffre tarde....mon associé s'est étiolé.Le 10 janvier 2012, il m'annonce son intention ferme de ne plus venir travailler car "il n'est pas fait pour ça". Pendant ce laps de temps, il s'est contenté de rester derrière le comptoir de vente et d'attendre le client, faisant mal son travail avec des remontées de clients mécontents.De fait, la partie commerciale, achat, VPC, administrative et fabrication est à ma charge et 24 h ne me suffisent pas pour tout faire.Depuis son départ, je dois en plus assurer la partie vente au public.Suite à son départ, il m'a vendu une partie de ses parts pour un euro et a démissionné de la cogérance.Je suis donc actuellement gérant unique avec 90% des parts et lui 10%. La société bat de l'aile et cet individu vient plusieurs fois par semaine me demander ou en est la société et comment faire pour récupérer son investissement de départ.Il ne vient plus et ne fourni aucun travail pour la SARL.
J'ai trouvé une autre personne qui est d'accord pour reprendre 50% des parts et effectuer 50% du travail mais à la condition que mon associé actuel parte définitivement.
Je souhaiterais rompre l'association qui nous lie en argumentant le fait que les associés doivent participer à la vie sociale de la SARL d'une façon égalitaire.Or...ce n'est pas le cas.Un voisin commerçant me conseille de l'évincé en mettant en avant la faute professionnelle et morale de cette personne et en le menaçant de dépôt de plainte auprès du TC..
Comment dois-je m'y prendre pour résoudre au mieux cette affaire sachant que je ne souhaite utiliser le Tribunal de Commerce qu'en dernier recours?????
Merci d'avance pour vos réponses.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés